

À VOIR SUR LE CIRCUIT

→ Le Manoir de Villers 9

Le Manoir de Villers, à Saint-Pierre-de-Manneville, est une Maison de Maître du XVI^e siècle progressivement agrandie et transformée en manoir néo-normand. Vous pourrez déambuler dans les pièces meublées grâce au patrimoine familial des propriétaires, vous promener dans le parc et découvrir sa chapelle.

Manoir : ouvert d'avril à fin octobre

Parc : ouvert de mai à fin septembre

30, route de Sahurs
76113 Saint-Pierre-de-Manneville
Accès payant
www.manoirdevillers.com



À VOIR AUX ALENTOURS

→ Le village de La Bouille 6

Lieu de villégiature réputé des Rouennais, La Bouille a vu naître en 1830 Hector Malot, auteur du roman *Sans famille*. Ce site pittoresque et animé a profondément marqué le romancier qui le citera à de nombreuses reprises dans son œuvre. Outre sa maison natale située au 25, quai Hector-Malot, le centre de La Bouille renferme de nombreux témoignages de la jeunesse de l'auteur.

La Bouille a aussi su séduire Turner, Sisley, Gauguin qui ont peint une des plus belles courbes de la Seine. Traversez la Seine et profitez des nombreux hôtels et restaurants de ce charmant village aux multiples galeries d'art.

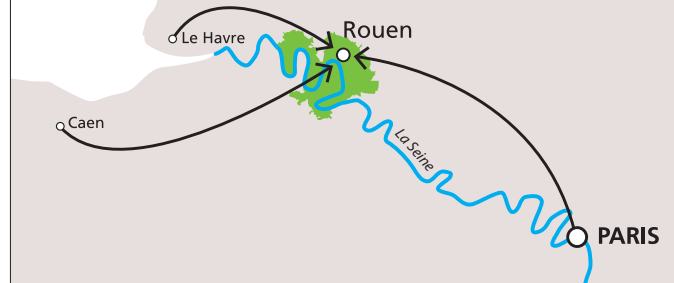


La Métropole Rouen Normandie

Paris-Rouen : 1h30

Caen-Rouen : 1h20

Le Havre-Rouen : 1h



CONTACTS

Rouen Normandie Tourisme & Congrès

25, place de la Cathédrale, CS 30666
76008 Rouen cedex 1
Tél. : 02 32 08 32 40
accueil@rouentourisme.com

Point d'information touristique de Jumièges

Rue Guillaume le Conquérant
76480 Jumièges
Tél. : 02 35 37 28 97
jumieges@rouentourisme.com

Point d'information touristique d'Elbeuf

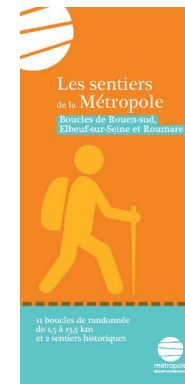
La Fabrique des savoirs
7, cours Gambetta
76500 Elbeuf
Tél. : 02 32 96 30 40

Point d'information touristique de Duclair

Mairie
Place du Général de Gaulle
76480 Duclair
Tél. : 02 35 05 91 50



www.rouentourisme.com



Circuit à retrouver dans ce plan disponible aux points d'information de Rouen Normandie Tourisme & Congrès et de Jumièges

Métropole Rouen Normandie - février 2017



CIRCUIT DE RANDONNÉE 18 Les manoirs des bords de Seine

 13,5km  3h30 Difficulté   



Photo: Weiz Rouen Normandie



DESCRIPTIF PAR ÉTAPES

1 Face à la Seine, avec le village de La Bouille sur l'autre rive, partez à droite et restez sur le chemin de halage (aménagé pour la véloroute du Val de Seine) pendant environ 3,5 km puis tournez à droite sur le chemin du Billois.



2 Suivez le chemin jusqu'à la rue de Bas puis tournez à gauche au niveau du Château des Étang. Restez sur cette rue pendant 850 mètres avant de regagner la Route de Sahurs sur la droite. Partez à gauche en direction du Manoir de Villers. Passez devant le Manoir puis la mairie et dirigez-vous vers l'église.

3 Juste avant l'église, tournez à droite sur la rue Saint-Pierre. Montez jusqu'en haut de la rue (vous rencontrez le jardin de la Closerie). Lorsque la route part à droite, engagez-vous sur le petit chemin en face qui monte à travers champs. À la première intersection, tournez à droite. Avancez jusqu'à la route et continuez encore tout droit jusqu'à la forêt.

4 Partez à droite quand vous rencontrez la rue Chiquet et suivez-la pendant environ 500 mètres. Quittez la route qui redescend vers le bourg et prenez le chemin en face, entre champs et forêt. Restez sur le chemin en lisière de forêt pendant 2 km.

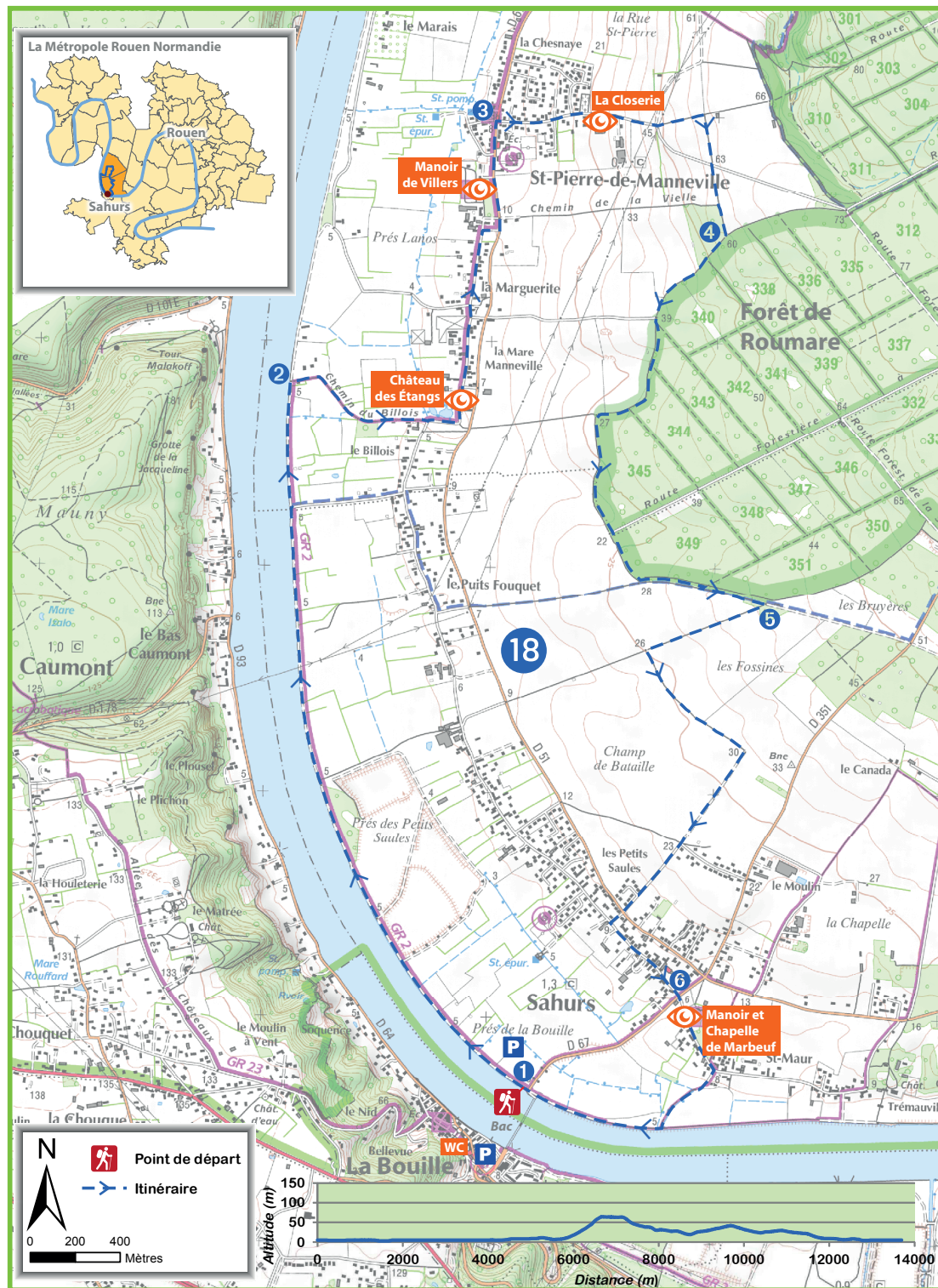
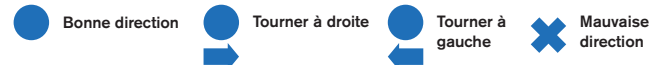
5 Tournez complètement à droite sur le chemin entre les champs. Suivez-le pendant 550 mètres puis tournez à gauche. Restez sur ce même chemin qui vous ramène vers une zone pavillonnaire. Descendez le chemin du Fief Noble puis traversez la D51 en direction de la Chaussée du Roy. Tournez à gauche en direction du centre-ville (commerces).

6 Traversez la D67 vers la rue de Marbeuf. Vous passez devant le manoir et sa chapelle. Prenez ensuite le premier chemin sur la droite, un passage étroit vous ramène vers la Seine. Lorsque vous arrivez sur le chemin de halage, tournez à droite pour retrouver le parking de la cale du bac.

Régulièrement sur ce circuit, vous pourrez découvrir des informations pédagogiques sur les cultures produites par nos agriculteurs locaux.

→ BALISAGE

Le pictogramme  figurant sur la carte situe le point de départ du circuit de randonnée. Chaque point de départ offre des possibilités de stationnement. Des totems d'information (nom, numéro, couleur, distance et tracé du circuit) y sont implantés. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de couleur correspondante.



INFOS PRATIQUES

Circuit 18

 **13,5km**  **3h30**

Difficulté 

→ **DÉPART** 

Parking de la cale du bac à Sahurs.

Coordonnées GPS du point de départ : N 49° 21' 14.18 - E 0° 56' 3.25

Accès au point de départ :

 **9**
 **6** **39** + Bac à Sahurs

Recommandations aux randonneurs

- En période de chasse soyez prudent. Pour connaître les dates et horaires de chasse en forêt domaniale, consultez le site www.onf.fr
- Évitez d'aller en forêt par temps de grand vent
- Garez votre véhicule aux endroits prévus à cet effet (pas de stationnement devant les barrières forestières)
- Restez sur les sentiers, évitez de prendre les raccourcis et refermez les clôtures et barrières après votre passage
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- N'allumez pas de feu, évitez de fumer, ne jetez pas de mégots de cigarettes
- Tenez vos chiens en laisse
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Respectez la faune, la flore et les cultures agricoles
- Limitez les cueillettes au contenu de la main pour les fleurs (sauf espèces protégées) et pour les champignons, à 5 litres en forêt domaniale. Pour les autres forêts, l'autorisation du propriétaire est obligatoire